

Lévesque, Claudette

De: Cardinal, Joelle <cardinal.joelle@hydroquebec.com>
Envoyé: 2 octobre 2020 11:42
À: Greffe
Cc: Dubois, Véronique
Objet: Dossier R-4045-2018

Bonjour,

La présente est simplement pour vous informer que la demande de sursis de la CÉTAC a été rejetée par la Cour Supérieure lors de l'audience tenue le 1^{er} octobre 2020, dans le dossier 500-17-113652-20. L'audience du 20 octobre prochain dans le dossier mentionné en objet pourra donc se tenir comme prévu. Le Distributeur demande au Greffe de bien vouloir déposer le présent courriel au SDÉ, afin de simplement s'assurer que les intervenants au dossier et leurs représentants soient tous dûment informés de ce qui précède.

Salutations,

Joelle Cardinal

Avocate



– Affaires juridiques
Transport et Distribution
75, René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. externe : 514-289-2211, poste 5211
Tél. interne : 0-289-5211
Télécopieur : 514-289-3719
Courriel : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

Avis de confidentialité

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.